## Pouvoir d'emprunt-Loi

des projections plus précises. D'après le ministre, toutefois, le déficit budgétaire devait être de 11.8 milliards de dollars en 1983-1984. Il a été en réalité de 31.5 milliards. Voilà qui ne nous encourage pas beaucoup à croire les chiffres que peut avancer le ministre des Finances.

M. Malone: Monsieur le Président, je sais que le député de Végréville (M. Mazankowski) est originaire d'une circonscription d'agriculteurs et d'éleveurs. Ces gens ont besoins de beaucoup d'argent, et souvent ils contractent des emprunts. Si nous consentons au gouvernement le pouvoir d'emprunter 29 autres milliards, le député ne craint-il pas que cet endettement se répercute défavorablement sur l'inflation et sur les taux d'intérêt? Quelles pourraient en être les terribles conséquences sur ses électeurs?

M. Mazankowski: Monsieur le Président, ces conséquences pourraient effectivement être catastrophiques. Dans le Globe and Mail de ce matin, on a pu lire que le secteur agricole traverse une très mauvaise passe. Le nombre des faillites y a augmenté de 58 p. 100 cette année par rapport à l'an dernier, où l'on avait alors enregistré la faillite de 488 agriculteurs. C'est quatre fois plus qu'en 1979. Il importe de souligner cette période de quatre ans, car c'est à ce moment-là que le gouvernement a été porté au pouvoir. Bien entendu, l'élargissement du pouvoir d'emprunt provoquera des tensions sur les marchés des capitaux, ce qui exacerbera les taux d'intérêt, et l'inflation aussi.

L'an dernier, notre parti avait proposé un programme agricole en 10 points. Nous avons persisté à faire valoir ces principes, notamment la constitution d'une caisse d'au moins 100 millions de dollars destinés à renflouer les agriculteurs pris à la gorge par ces taux d'intérêt élevés. Nous préconisons également la création de conseils d'examen de la situation financière des agriculteurs, qui auraient un rôle d'arbitre chargé, sous les auspices de la Société du crédit agricole, de poursuivre les négociations nécessaires avec les banques. Nous avons fait également d'autres propositions, comme celle de réduire la taxe de vente de 9 p. 100 prélevée sur le carburant utilisé par les agriculteurs et les pêcheurs. Autrement dit, le gouvernement fédéral prend une mesure anti-économique quand il taxe trop lourdement les producteurs de denrées alimentaires.

Je pourrais en dire plus. En réalité, le dernier budget ne contenait rien qui puisse insuffler de l'optimisme et de l'espoir dans le milieu agricole. Le gouvernement s'occupe des agriculteurs à la retraite mais il ne s'intéresse certainement pas aux jeunes agriculteurs ni à ceux qui éprouvent de graves difficultés actuellement.

M. Crouse: Monsieur le Président, je voudrais interroger le député de Végréville. Quand le premier ministre (M. Trudeau) a pris le pouvoir en 1968, la bonne marche du pays nécessitait quelque 12 milliards de dollars. Le Canada comptait alors environ 20 millions d'habitants. Cette année, le budget prévoit des dépenses de 98 milliards qui pourraient bien atteindre 103 milliards à la suite des budgets supplémentaires, pour veiller aux affaires d'un pays composé d'environ 25 millions de personnes. Avions-nous besoin de tels excès? Selon le député, pourquoi nous faut-il huit fois plus d'argent alors que la population canadienne n'a augmenté que de cinq millions?

M. Mazankowski: Monsieur le Président, le député a raison. Quand j'ai été élu pour la première fois à la Chambre en 1968,

le budget s'élevait à 11 ou 12 milliards de dollars. Il atteint aujourd'hui 100 milliards. Avons-nous besoin de cet argent dont la somme pourrait d'ailleurs augmenter? Cela montre l'ingérence de plus en plus grande du gouvernement dans la vie des Canadiens et dans nos activités économiques.

## Des voix: Bravo!

M. Mazankowski: Les responsables politiques aspirant au poste de chef de parti se font ici et là les champions d'un nouveau conservatisme et d'un nouveau libéralisme. Voilà ce qu'ils cherchent vraiment, se distancer des politiques socialistes qui ont entravé l'esprit de production et d'entreprise au Canada. Nous avons connu quinze années de socialisme au lieu de quinze années d'un gouvernement voué à l'entreprise privée.

## [Français]

M. Jean-Guy Dubois (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, les cris provenant de l'Opposition officielle sont très importants à entendre! J'entends mon collègue de Mission-Port Moody (M. St. Germain) qui est là également et qui, soit en français, soit en anglais, s'exprime très bien. Il vient de me saluer, cela me fait plaisir de le voir à la Chambre ce matin. Monsieur le Président, à propos de la situation se rapportant au projet de loi C-21, Loi portant pouvoir d'emprunt, on entend beaucoup de commentaires du côté de l'Opposition qui prétend que c'est bien épouvantable ce déficit du gouvernement, qu'il faut réduire la situation du déficit, qu'il faut faire en sorte de rationaliser les dépenses. On n'entend pas beaucoup de commentaires, cependant, pour nous dire quels sont les programmes qui devraient être réduits. On a évidemment entendu un député de l'Opposition dire, à un moment donné, qu'il faudrait peut-être diminuer ou couper l'universalité des soins de santé; mais après avoir lu cette chose-là dans les journaux, on s'est rendu compte que c'est l'ancien ministre des Finances du gouvernement progressiste conservateur, de l'éphémère gouvernement progressiste conservateur de 1979 qui avait osé dire cela. Il a été rabroué par son chef qui a dit qu'il ne fallait pas toucher à ces choses-là. Alors, c'est beau de faire des commentaires et de se «pamoiser» ici, à la Chambre, et de dire que la situation consécutive au déficit est très grave et qu'il nous faut à ce momentlà pallier au fait que les Canadiens seraient, selon ces partis de l'opposition, en difficultés. Monsieur le Président, d'un certain côté on peut dire une chose, c'est qu'il existe beaucoup de programmes mis de l'avant par le gouvernement canadien qui sont administrés par le gouvernement central lui-même ou mis en application de façon conjointe. Et il est évident qu'il y a beaucoup de programmes qui nécessitent des fonds et que, en conséquence, le gouvernement canadien, dans le cadre de politiques économiques ou sociales, doit répondre aux besoins des Canadiens. Lorsque nous discutons de la situation de l'allocation au conjoint, du supplément de revenu garanti, lorsque nous discutons d'un système de retraite, les Canadiens s'attendent à ce que leur gouvernement réponde à leurs besoins. Voilà pourquoi, dans le discours du budget, le ministre des Finances (M. Lalonde) nous parlait de cette situation tout à fait importante pour les Canadiens qui pourraient bénéficier de ces sommes d'argent. Il disait à la page 17 du document budgétaire qu'environ 750,000 personnes agées vivant seules, dont les trois quarts sont des femmes, bénéficieraient de l'augmentation que nous ferions pour le supplément de revenu garanti. Et on dit que l'aide supplémentaire du gouvernement fédéral s'élèvera à